

**Les archives historiques de la Saintonge et de l’Aunis**

**vous présentent aujourd’hui une**

**Offre de souscription pour :**

**LE JOURNAL D’ÉMIGRATION DE**

**PIERRE DE BREMOND D’ARS**

**(1791-1800)**

**Un document unique, une aventure humaine, un défi scientifique**

Député de Saintonge aux États généraux, Pierre de Bremond d’Ars émigre à 32 ans, laissant femme, sœur et enfants. Il croit partir pour trois mois et ne reviendra qu’au bout de dix ans…

Avant d’être un émigré, Pierre de Bremond d’Ars est un homme des Lumières, lecteur des philosophes, mais fidèle au roi, sceptique quant à la nature humaine et pourtant idéaliste.

Coblence, Valmy, Liège, Maastricht, Rotterdam, Hambourg. L’amour fou (et réciproque) qui l’unit à sa femme, Élisabeth résistera-t-il à une telle épopée ?

La plume de Pierre nous révèle quotidiennement un extraordinaire chemin initiatique, le comte de haut lignage devenant pour manger précepteur de latin, recruteur de mercenaires, marchand de tabac. Manquant périr dix fois, couchant dans des granges ou dans des palais, les « carmagnoles » aux trousses, il survit, avec, pour compagnons de misère, tous les grands noms de Saintonge et de France.

Le journal dévoile une face trop souvent méconnue de la grande Histoire, où évoluent des personnages célèbres de premier plan (La Fayette), d’autres qui le furent en leur temps (la comtesse de Tessé, la marquise de Montagu, la très intéressante comtesse de Mornac) et d’autres encore que Pierre de Bremond d’Ars n’aurait pas imaginé fréquenter un jour, comme Boutelaud, maire de Cognac. Rencontres inattendues d’univers sociaux très éloignés qui séduiront tout historien, et plus généralement tout curieux de l’aventure humaine.

Pierre de Bremond d’Ars n’a jamais renoncé, n’a jamais renié sa dignité, n’a trahi ni son honneur ni sa femme, demeurée en Saintonge. Avec l’écriture pour bouée de sauvetage, comme pour s’agripper à ses propres mots et se convaincre de la réalité de l’existence. Et dans ces errances inimaginables, il n’a jamais abandonné le lourd ballot de son journal et des milliers de lettres de sa femme, de sa sœur, de ses nombreux amis.



Le journal a failli être perdu à jamais ; un descendant de l’émigré, Romain de Bremond d’Ars, est parvenu à le sauver de la disparition. Il en a confié la transcription annotée à Didier Colus, auteur des volumes restituant la correspondance - SAHSA volumes 70 (1791-1796) et 71 (1797-1798).

L’ouvrage imprimé contient 530 pages, relate 3163 jours et est éclairé de plus de 1700 notes.

Chères amies, chers amis des Archives historiques, vous souhaiterez certainement participer à cette passionnante aventure en souscrivant dès à présent à ce volume et en figurant si vous le souhaitez sur la liste des souscripteurs en fin d’ouvrage.

Nous vous adressons le présent bulletin de souscription et vous demandant de le faire circuler le plus largement possible autour de vous.

En souscrivant, non seulement vous apportez une aide précieuse

à la société des Archives Historiques de la Saintonge et de l’Aunis

mais aussi, vous bénéficiez

D’UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE :

**30** € au lieu de **40** € après souscription

Fin de la souscription : 1er septembre 2023

Parution envisagée : décembre 2024

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse postale de livraison :**

**Rue :**

**Code postal : Ville :**

**Courriel : Tél. :**

Commande :

………… exemplaire(s) du JOURNAL de Pierre de Bremond d’Ars, au prix exceptionnel de 30 € l’exemplaire (+ 10 € de frais de port).

-------------

et/ou désire acquérir

……… exemplaire(s) du volume 70 (30 € + 10 € de port)

……… exemplaire(s) du volume 71 (25 € + 10 € de port)

-------------

Je règle la somme de …………. €

* Par chèque (encaissé à la date d’expédition de l’ouvrage) à :

SAHSA (M. Boucard)

15, rue du 14-Juillet

17740 – Sainte-Marie-de-Ré

* Par virement (sur le compte de la SAHSA à La Poste) :

IBAN : FR45 2004 1010 0100 0703 8U02 263

BIC : PSSTFRPPBOR

Je souhaite que mon nom figure dans la liste des souscripteurs en fin de volume :

* Oui
* Non

(entourer la réponse)